

ENSEMBLE
FAISONS
RAYONNER
L'ÉGALITÉ



Journée régionale Égalité – Capitale-Nationale
2 février 2010

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec



RGF-CN

Table des matières

Présentation.....	3
Objectifs	3
Organisation.....	4
Déroulement	5
Résumé de la Journée régionale Égalité	5
Accueil et ouverture de la journée.....	5
Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Capitale-Nationale	6
1- Les actions gouvernementales.....	6
2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière de condition féminine	9
3- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.....	11
4- Présentation des projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires	12
Le portrait actualisé des femmes de la région de la Capitale-Nationale	14
Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	15
Conclusion	20

Ce document a été réalisé par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine avec la contribution du Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix). La révision linguistique a été prise en charge par la Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Publication en date du 18 mai 2010.

Le présent document fait état des travaux réalisés à l'occasion de la Journée régionale Égalité dans la région de la Capitale-Nationale sous le thème *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*

Présentation

Depuis la publication de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et de son plan d'action, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) mène plusieurs actions pour créer des conditions propices afin de faciliter la régionalisation des actions gouvernementales en matière d'égalité. Pour poursuivre cet effort, le SCF souhaite renforcer la synergie entre tous les acteurs concernés par le dossier de l'égalité tant au niveau national qu'à l'échelle régionale et locale.

Pour ce faire, le SCF propose l'organisation d'une Journée régionale Égalité dans chacune des régions du Québec dans le but de réunir les acteurs locaux et régionaux qui sont ses partenaires dans le déploiement régional du dossier de l'égalité. Les organismes communautaires œuvrant auprès des femmes, les directions régionales des ministères et des organismes du territoire ayant des engagements inscrits au plan d'action de la politique gouvernementale et les membres de la Conférence régionale des élus (CRE) sont ciblés principalement.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la Journée régionale Égalité dans la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix), le 2 février à Québec. Plus de 70 partenaires étaient présents au rendez-vous.

Objectifs

La Journée régionale Égalité prend la forme d'un forum d'information et d'échanges, ayant pour objectifs :

- de **s'informer mutuellement** de la teneur des activités menées en matière d'égalité par les instances locales, régionales et nationales;
- de **s'assurer d'une meilleure circulation de l'information** relative aux actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, notamment entre les instances nationales et régionales;
- **d'échanger sur des pistes d'action** à venir pour intervenir à l'échelle locale, régionale et nationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- de **maximiser la collaboration et la concertation** des diverses instances dans la réalisation de leur mandat respectif;
- **d'alimenter les travaux en cours** dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Organisation

Pour relever le défi de la mobilisation nécessaire à la mise en œuvre d'un tel rendez-vous, le SCF a organisé cette journée régionale en partenariat avec le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix) (ci-après RGF-CN) en raison de l'enracinement de cet organisme à l'échelle régionale et locale, permettant ainsi aux organismes locaux d'être partie prenante des réflexions soulevées au cours de cette activité. De façon concrète, deux comités ont été mis sur pied : un comité organisateur et un sous-comité de travail.

Les membres du **comité organisateur** avaient pour mandat de coordonner l'organisation de la Journée régionale Égalité. Il s'agit de :

- Ginette Bergevin, directrice générale (RGF-CN);
- Sahar Irfani, adjointe administrative (RGF-CN);
- René Bouchard, directeur (MCCCF);
- Christiane Lussier (SCF du MCCCF).

Formé de partenaires régionaux, le **sous-comité de travail** a été mis sur pied pour définir et intégrer les particularités régionales au contenu de la journée. Ces partenaires sont :

- Ginette Bergevin, directrice générale (RGF-CN);
- Danielle Tremblay (CRE de la Capitale-Nationale);
- Christine Chabot (Conseil du statut de la femme);
- Ginette Defoy, directrice générale (YWCA de Québec);
- Louise Bédard (Bureau de la Capitale-Nationale);
- Christiane Lussier (SCF du MCCCF).



Dans l'ordre habituel : René Bouchard, Louise Bédard, Thérèse Mailloux, Ginette Bergevin, Christine Chabot, Christiane Lussier, Ginette Defoy, Françoise Guénette, Danielle Tremblay et Michèle Grenier.

Le succès de cette Journée régionale Égalité n'aurait pu être assuré sans le concours de l'animatrice, M^{me} Françoise Guénette.

Déroulement

- 8 h 30** Accueil
- 9 h** Ouverture
- 9 h 15** Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Capitale-Nationale
- 11 h 15** Le portrait actualisé des femmes de la région de la Capitale-Nationale
- 12 h** *Dîner*
- 13 h 30** Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- 16 h 15** Mot de M^{me} Johann Laflamme, présidente du conseil d'administration du Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale
- Mot de clôture de M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Résumé de la Journée régionale Égalité

Accueil et ouverture de la journée

En début de journée, M^{me} Françoise Guénette a soumis une question à plus de 70 participants et participantes concernant les actions à mener pour favoriser l'atteinte de l'égalité dans la Capitale-Nationale. Une grande partie de ces personnes a proposé l'augmentation du nombre de femmes dans des postes clés, notamment en politique municipale, comme action phare pour faire progresser l'égalité.

Pour accueillir les personnes invitées :

- M. René Bouchard, directeur du MCCCCF, a prononcé le mot de bienvenue;
- M^{me} Michèle Grenier, directrice de la régionalisation au SCF du MCCCCF, a présenté les objectifs de la journée;
- Par l'entremise d'une vidéo, M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a précisé l'importance d'une telle journée afin de s'informer et d'échanger sur les actions menées par les partenaires locaux, régionaux et nationaux pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes et afin d'alimenter les travaux en cours dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale.

Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Capitale-Nationale

Au cours de cette journée, les partenaires ont pris connaissance de la diversité des actions novatrices accomplies tant à l'échelle gouvernementale qu'à l'échelle régionale et locale pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. En matinée, différents partenaires ont présenté les actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, celles s'inscrivant dans l'entente spécifique en matière de condition féminine ainsi que différents projets réalisés par les organismes communautaires.

1- Les actions gouvernementales

M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au SCF, a dressé un bilan du plan d'action gouvernemental.

En mars 2009, 42 cibles du plan d'action gouvernemental 2007-2010 sont atteintes et 24 cibles le sont partiellement. Pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan d'action de la politique ainsi que pour les actions complémentaires, une somme de 46 267 998 \$ a été investie.

En matière d'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'appareil gouvernemental, 12 projets ont été proposés par les ministères et les organismes et 53 activités ont été réalisées (sensibilisation, formation, accompagnement) (MCCCF).

Les deux premières éditions du Prix Égalité ont été tenues. Dix-huit projets finalistes provenant de douze régions du Québec ont été mis en valeur chaque année.

Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires (MCCCF)

- Dépôt et adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale du projet de loi n° 63 réaffirmant le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
- Formation d'un comité de travail chargé d'élaborer un outil d'autorégulation (charte d'engagement volontaire) destiné au milieu de la mode, de la publicité et des médias pour la promotion d'une image corporelle saine. La Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée a été lancée le 16 octobre 2009.
- Promotion des rapports égalitaires (projet auprès des services de garde, élaboration d'un « égalimètre » pour les universités, appel de projets dans les établissements scolaires primaires et secondaires de même que dans les organismes éducatifs autochtones).

- Sensibilisation au phénomène de l'hypersexualisation (avis du Conseil du statut de la femme *Le sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires*, financement d'outils de sensibilisation et d'information et séances de formation et de mobilisation dans toutes les régions).
- Promotion de l'égalité auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles (financement de projets communautaires, conclusion d'ententes avec six villes).

Orientation 2 : Égalité économique

- Diversification des choix scolaires des filles et des garçons (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], MCCCCF) : concours *Chapeau les filles!*, capsules sur les métiers non traditionnels pour les garçons.
- Soutien à la réalisation de projets d'habitation à l'intention des jeunes femmes responsables de familles monoparentales ou des femmes en difficulté (Société d'habitation du Québec [SHQ]).
- Actualisation de la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MESS]).
- Accompagnement pour les femmes vulnérables (cinq projets réalisés dans le cadre du Programme d'aide et d'accompagnement social, volet Devenir [MESS]).
- Entrepreneuriat féminin : six organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) dans les régions ressources ont été renouvelés et cinq ont été ajoutés dans les régions suivantes : Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Montréal et Nord-du-Québec (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation [MDEIE]).

Orientation 3 : Conciliation travail-famille (ministère de la Famille et des Aînés [MFA])

- Attribution d'un contrat au Bureau de normalisation du Québec pour l'élaboration d'une norme consensuelle en matière de conciliation travail-famille.
- Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille, lancé en 2008 : en 2008-2009, 26 projets ont été soutenus, provenant de 8 CRE et de 18 personnes morales à but non lucratif, pour près de 1 M\$.
- Programme de soutien financier en milieu de travail pour les entreprises et les associations : somme de 2,3 M\$ disponible.

Orientation 4 : Approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

- Publication de la politique de périnatalité 2008-2018 (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]).

Orientation 5 : Respect de l'intégrité des femmes et de leur sécurité (MCCCF, ministère de la Justice [MJQ])

- Réalisation de campagnes gouvernementales de sensibilisation à la violence conjugale et aux agressions sexuelles.
- Lancement du plan d'action gouvernemental quinquennal 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (MCCCF, MJQ).

Orientation 6 : Participation des femmes aux lieux décisionnels

- Signature d'une entente entre le MCCCF, les 21 CRE et leurs partenaires, soit 15 ententes spécifiques et 6 ententes administratives.
- Création du Centre de développement Femmes et gouvernance (MCCCF).
- Signature de 18 accords de partenariat avec les tables de concertation en matière de condition féminine et leur réseau visant le développement de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour compléter l'information concernant l'égalité économique, M^{me} Marie Rinfret, commissaire à la Commission de l'équité salariale, a présenté un bref bilan de la Loi sur l'équité salariale (LES). Rappelons que cette loi vise environ 45 000 entreprises de dix personnes salariées ou plus. Au total, on estime qu'environ 1 200 000 travailleuses bénéficieront de cette loi. En 2006, 50 % des entreprises avaient réalisé l'équité salariale et un demi-million de travailleuses avaient reçu des ajustements salariaux. En 2009, la LES a été modifiée pour faire en sorte qu'au 31 décembre 2010 toutes les entreprises aient réalisé l'équité salariale et que les ajustements salariaux soient versés rétroactivement.

M^{me} Carole Lecours, agente de planification, de programmation et de recherche à la Direction des programmes clientèles de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale a présenté le *Plan d'action régional en santé des femmes 2004-2007 « Pour s'adapter à votre réalité »*, qui a reçu le Prix Égalité 2008. Plus de 250 000 \$ ont été investis en projets touchant près de 11 215 personnes, dont 400 intervenants et intervenantes, et cela, sans compter l'impact des guides d'information à l'intention des femmes. Les principales réalisations sont l'implantation d'une maison des naissances, la réalisation d'un état de situation sur les femmes immigrantes, l'adaptation du programme *Bien dans sa tête, bien dans sa peau* à la réalité des jeunes femmes de la rue, une recherche sur l'état de situation en santé cardiaque des femmes avec le projet de la YWCA de Québec « Quand ça nous tient à cœur » qui vise la sensibilisation des femmes en la matière. Les activités réalisées dans le cadre de ce plan d'action concernaient tant la santé sociale des femmes que la santé mentale, la santé sexuelle et reproductive, la santé physique ainsi que la transformation du réseau et ses répercussions. Ce plan d'action tire son originalité du partenariat qui s'est établi entre les organismes communautaires et publics du secteur de la santé et des services sociaux. Une dizaine de partenaires de la région de la Capitale-Nationale se sont engagés dans la mise sur pied du plan d'action.

2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière de condition féminine

M. René Bouchard, directeur du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et M^{me} Josée Tremblay, directrice générale de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, ont présenté l'entente spécifique en condition féminine, qui vise deux grands axes : l'égalité économique entre les femmes et les hommes, au moyen de l'amélioration de la qualification de la main-d'œuvre féminine et du développement de l'entrepreneuriat féminin, et la participation des femmes aux instances décisionnelles, soit l'accroissement et la consolidation de leur présence dans les structures locales et régionales.

Champ d'intervention 1 : améliorer la qualification de la main-d'œuvre féminine

- Soutenir la qualification de la main-d'œuvre féminine;
- Faire la mise à jour des compétences;
- Mettre sur pied, soutenir et financer des projets « Ma place au soleil »;
- Explorer différentes solutions ainsi que concevoir et développer un projet-pilote pour les femmes de 45 ans et plus, particulièrement celles sans soutien public du revenu, sur le territoire de Charlevoix

Champ d'intervention 2 : favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin

- Élaborer un guide d'intervention adapté aux besoins spécifiques de ces femmes pour les conseillères et les conseillers aux entreprises, les agentes et agents de développement et les analystes de projets des centres locaux de développement (CLD) dans le but d'améliorer leur intervention auprès des femmes entrepreneures et des promotrices de projets;
- Mettre en place un fonds régional en entrepreneuriat féminin adapté aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures, leur facilitant ainsi l'accès au crédit et au microcrédit;
- Mettre en place un réseau régional de femmes entrepreneures favorisant les partenariats d'affaires et l'entraide entre ces femmes entrepreneures;
- Organiser un colloque régional sur l'entrepreneuriat féminin;
- Faire la promotion auprès des femmes entrepreneures des secteurs d'activité offrant de bonnes perspectives de développement.

Champ d'intervention 3 : accroître et consolider la participation des femmes dans les structures décisionnelles locales et régionales

- Élaborer et adopter à la CRE une politique d'égalité et de parité et la promouvoir auprès des différents partenaires régionaux;

- Élaborer et promouvoir une « banque régionale de candidates » intéressées à siéger aux différents lieux décisionnels;
- Établir une stratégie visant à améliorer la conciliation des différents rôles sociaux;
- Mettre en place un réseau d'élues municipales.

Certaines actions réalisées dans le cadre de cette entente ont fait l'objet d'interventions.

- *L' Etinc'elle*

M^{me} Ginette Defoy, directrice générale de la YWCA de Québec, a présenté ce projet-pilote, réalisé à l'automne 2009, qui a permis de développer le savoir-être au travail de 16 femmes âgées de 26 à 58 ans, prêtes à entrer ou retourner sur le marché du travail. La formule utilisée – des rencontres et des ateliers avec des femmes du milieu des affaires – a donné lieu à des échanges intéressants entre les mairaines et les futures travailleuses. Le projet offrait aux participantes une bourse de démarrage ainsi que les conseils d'une styliste pour acheter dans des friperies des vêtements adaptés à leur nouveau rôle social de même que des ateliers avec une esthéticienne et une coiffeuse.

- *Développement de l'entrepreneuriat féminin*

M^{me} Hélène Lee-Gosselin, professeure titulaire de la Chaire Claire-Bonenfant, a présenté sa recherche sur l'entrepreneuriat féminin dans la région. Depuis 20 ans, le principal enjeu rapporté par les femmes demeure l'accès au financement. Plusieurs d'entre elles font preuve d'une approche entrepreneuriale et d'une mentalité de gestionnaire différentes de celles des hommes. Leur réalité quotidienne, tant en entreprise que pour les autres dimensions de leur vie, est aussi différente de celle des hommes entrepreneurs. L'apport des femmes à l'entrepreneuriat force la redéfinition de concepts tels que le succès et la croissance. Les critères de réussite usuels utilisés dans le milieu des affaires doivent donc être remis en question et renouvelés.

- *Comité action sociale de Mères et monde*

M^{me} Émilie Dufour, de l'organisme Mères et monde, a présenté le Comité action sociale de Mères et monde. Ce comité de mères a travaillé à la mise en place de mesures pour soutenir la conciliation travail-famille-études des jeunes mères monoparentales. À la suite des démarches du Comité action sociale de Mères et monde, le Cégep Limoilou a mis sur pied le

service Parents-études pour soutenir les mères monoparentales effectuant un retour aux études. D'autres établissements scolaires ont aussi fait quelques pas dans ce sens, dont le Centre de formation professionnelle de Limoilou.

- *Politique d'égalité et de parité de la CRE*

M^{me} Danielle Tremblay, conseillère en développement régional de la CRE de la Capitale-Nationale, a présenté la politique d'égalité et de parité de la CRE, qui vise à permettre la prise en compte de la réalité et des intérêts des femmes et à favoriser leur participation au développement local et régional. Au total, 14 mesures concrètes concourent à l'atteinte de cet objectif, axées sur les valeurs organisationnelles de la CRE, soit : l'égalité, la parité, la conciliation travail-famille, la pérennité des actions et le partenariat engagé. La CRE a consulté toutes ses instances de concertation afin que chacune poursuive sa propre réflexion quant à sa composition et son mode de fonctionnement et propose de nouvelles actions vers l'atteinte de l'égalité et de la parité entre les femmes et les hommes. Les personnes visées par la politique sont celles qui siègent aux instances décisionnelles et de concertation de la CRE ainsi que le personnel. La promotion de cette politique visera surtout les partenaires de la CRE.

3- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

- M^{me} Michèle Grenier, directrice de la régionalisation, a présenté le contexte de ces ententes, qui visent six grandes villes au Québec. Ces ententes, dont celle de Québec, s'inscrivent dans la mesure Partager une culture égalitaire, incluse dans la politique gouvernementale « La diversité : une valeur à partager ». L'objectif était de conclure des ententes avec des villes intéressées à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles, et ce, en association avec les groupes de leur territoire. Avec une population immigrante et issue des communautés culturelles représentant 4,5 % de sa population totale, la Ville de Québec s'est ainsi révélée être un partenaire de choix dans l'atteinte de cet objectif. En effet, entre 2001 et 2006, la Ville de Québec a connu une augmentation de quelque 30 % de population immigrante et connaît une rétention de l'ordre de 85 %. Une entente a donc été conclue pour une durée de trois ans (2008-2011) et pour un investissement total commun de 261 000 \$.
- M^{me} Annie Brassard, commissaire aux relations internationales de la Ville de Québec, a présenté les enjeux de cette entente, à savoir rompre l'isolement des femmes immigrantes « recluses », une « clientèle » que la Ville de Québec vise particulièrement pour offrir ses services d'intégration socioprofessionnelle. La Ville est la coordonnatrice d'une action commune menée par quatre organismes dans trois arrondissements. À l'issue de cette première phase, la Ville vise à ce

qu'un noyau de femmes immigrantes soit mieux intégré et souhaite ainsi créer un effet d'entraînement pour les autres femmes immigrantes ciblées dans ce projet.

- M^{me} Florence Onar, conseillère en immigration au Commissariat aux relations internationales à la Ville de Québec, est également intervenue afin de présenter les arrondissements ciblés et les organismes qui travailleront à ce projet.

4- Présentation des projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires

M^{me} Ginette Bergevin, directrice générale du Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix), a présenté l'action des groupes de femmes pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et visant à promouvoir l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Capitale-Nationale. Le Regroupement a été, sinon l'instigateur, du moins un participant actif à l'adoption d'une entente spécifique en matière de condition féminine, à la réalisation du plan d'action en santé des femmes, à la création d'une maison des naissances et à la mise sur pied d'un réseau d'élues municipales et de femmes intéressées par la politique municipale, sous le nom de « Femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale ».

- *La cravate rose*

Le Centre-Femmes aux Plurielles vise l'augmentation du nombre de femmes membres des conseils municipaux et le réseautage des conseillères. Pour ce faire, il a créé le protocole de la cravate rose, signé par plusieurs municipalités. La représentante de l'organisme, M^{me} Marie-Ève Bard-Gagnon, a mentionné que la 8^e Édition du Gala Prix Hommage Laure Gaudreault inclura, cette année, le Prix de la cravate rose aux municipalités.

- *Programme de prévention des agressions sexuelles dans les écoles*

M^{mes} Julie Tremblay et Isabelle Boily, respectivement directrice et intervenante de Viol-Secours, ont rappelé les objectifs de l'organisme, soit de lever le tabou sur les agressions à caractère sexuel, briser le silence et diminuer le nombre d'agressions à caractère sexuel. Le programme dans les écoles secondaires de Portneuf et de Québec visait à informer et sensibiliser les jeunes à la problématique des agressions à caractère sexuel, augmenter les scénarios de protection face à la problématique de la violence sexuelle chez les adolescents et les adolescentes et donner un pouvoir de changements sociaux aux jeunes afin qu'ils deviennent des citoyens conscientisés. Il s'adresse au personnel enseignant, aux ressources professionnelles telles que les travailleurs sociaux et les psychologues, aux directrices et directeurs d'école de même qu'aux jeunes.

- *Centre de développement Femmes et gouvernance*

Le Centre de développement Femmes et gouvernance (CDFG) vise l'augmentation de l'intérêt des femmes pour la politique et les divers lieux de pouvoir, le développement de leurs habiletés et de leur confiance en soi et l'augmentation des candidatures féminines aux élections et, conséquemment, du nombre d'élues. M^{me} Esther Lapointe, codirectrice du CDFG et directrice du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, a mentionné que les formations étaient adaptées à des clientèles spécifiques, telles que les étudiantes, les femmes immigrantes, les femmes autochtones. Le CDFG prévoit augmenter ses formations d'appoint et offre un suivi et un soutien tant aux femmes élues qu'aux femmes non élues.

Le portrait actualisé des femmes de la région de la Capitale-Nationale

M^{me} Christine Chabot, responsable des régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay–Lac-Saint-Jean au Conseil du statut de la femme, a fait une présentation du portrait de la réalité des femmes de la région de la Capitale-Nationale. Les données statistiques actualisées (2006) qui ont fait l'objet de cette présentation sont disponibles sur le site du CSF à l'adresse suivante : www.csf.gouv.qc.ca. À partir de ces données, plusieurs enjeux propres à la région ont été soulevés dans différents domaines d'intervention.

Caractéristiques démographiques

- Évolution de la population
- Population autochtone
- Structure des familles

Égalité économique des femmes

- Scolarité
- Participation au marché du travail
- Régime de travail
- Revenu moyen d'emploi

Santé et sécurité des femmes

- Santé physique et mentale

Développement égalitaire

- Femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs

Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

À partir des pratiques gagnantes en matière d'égalité et des données actualisées du portrait des femmes de la région, les personnes participantes ont amorcé une réflexion collective pour définir des pistes permettant la continuité de leurs propres travaux ayant l'objectif de favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici en résumé ce qui en est ressorti.

Les thèmes abordés	Les principaux obstacles à l'atteinte de l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Modèles et comportements égalitaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ On déplore la présence persistante de stéréotypes sexistes. ▪ On craint des reculs, puisque les acquis semblent fragiles et plusieurs personnes croient que l'égalité est chose faite. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir des rapports égalitaires dans les garderies et centres de la petite enfance, embaucher plus d'hommes comme éducateurs dans les garderies, revaloriser le travail en éducation (pour avoir plus d'éducateurs) ▪ Mettre sur pied, avec les personnes concernées, un groupe pour sensibiliser les deux sexes à la diversification des choix professionnels (métiers non traditionnels) ▪ Valoriser les femmes dans les sciences, les sports et les métiers non traditionnels ▪ Sensibiliser les jeunes en intégrant des projets de formation dans les programmes scolaires sur l'égalité ▪ Faire une campagne de promotion publique pour contrer les stéréotypes sexistes et changer les mentalités ▪ Adopter une loi sur la publicité sexiste ▪ Sensibiliser les jeunes dans les écoles pour favoriser les changements de mentalité ▪ Maintenir le discours féministe et le financement des organismes communautaires ▪ Offrir une formation citoyenne à l'école le plus tôt

Les thèmes abordés	Les principaux obstacles à l'atteinte de l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les femmes qui ont des limitations physiques sont marginalisées. ▪ On constate que beaucoup de femmes immigrantes sont isolées et vivent des contraintes liées à la langue et à la culture; elles vivent des situations de précarité vers la soixantaine, particulièrement les femmes réfugiées au Québec. ▪ On voudrait abolir les radios-poubelles et on constate une absence de résultats malgré de nombreuses plaintes. 	<p>possible, intégrer dans le cursus scolaire des cours sur l'histoire des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des alliances avec les médias ▪ Promouvoir le féminisme (afin de déconstruire les préjugés) ▪ Offrir des formations sur l'égalité aux gens qui travaillent dans le secteur privé ▪ Offrir des services adaptés aux femmes vivant des limitations physiques, et ce, par toutes les instances gouvernementales (ex. documents en braille, services d'interprète en langage signé, rampes d'accessibilité, etc.) ▪ Offrir un programme de subvention pour les employeurs qui embauchent des femmes avec des limitations physiques ▪ Intégrer les femmes immigrantes à l'emploi ▪ Offrir des services de communication adaptée aux personnes sourdes de même qu'aux femmes immigrantes ▪ Valoriser la diversité culturelle et faire, auprès des citoyens, une campagne de sensibilisation à l'apport de l'immigration ▪ Reconnaître les diplômes étrangers ▪ Boycoter les partenaires financiers des radios-poubelles après leur avoir signifié l'intention d'agir en ce sens. Pour ce faire, vérifier les sites web de ces radios afin d'obtenir la liste des commanditaires

Les thèmes abordés	Les principaux obstacles à l'atteinte de l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Égalité économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ On rappelle que les femmes vivent plus de pauvreté que les hommes. ▪ Les métiers traditionnellement féminins sont moins bien payés et les femmes ont moins accès à l'entrepreneuriat que les hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter les prestations pour assurer de couvrir les besoins de base (dont le salaire minimum) ▪ Reconnaître le travail invisible (ex. celui des proches aidantes) ▪ Établir des services à domicile fournis par l'État ▪ Créer un programme fiscal de retraite pour les femmes qui n'ont pas été sur le marché du travail ▪ Augmenter l'offre de services gratuits (transport gratuit) ou à moindre coût (logement social) ▪ Soutenir le retour aux études des femmes monoparentales ▪ Maintenir la rente des conjointes survivantes ▪ Insister sur la diversification professionnelle des femmes ▪ Mettre sur pied un organisme régional de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) ▪ Faciliter l'accès au financement et au microcrédit pour les femmes entrepreneures ▪ Créer des coopératives de femmes entrepreneures ▪ Réaliser l'équité salariale
Conciliation travail-famille	<ul style="list-style-type: none"> ▪ On déplore la difficulté d'atteindre un équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter une loi-cadre sur la conciliation famille-travail accompagnée de mesures et de moyens ▪ Sensibiliser les entreprises à la conciliation travail-famille et travail-études, et à l'implication des pères et mères aux études ▪ Créer un service de garde pour horaires atypiques et mères aux études ▪ Travailler avec les petites et moyennes entreprises pour les inciter à offrir des garderies en milieu de travail ▪ Promouvoir de nouvelles formes de travail (télétravail)

Les thèmes abordés	Les principaux obstacles à l'atteinte de l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Santé et sécurité des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ On décrie la prostitution, qui demeure un obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes. ▪ On s'oppose à la pornographie et à la banalisation de la sexualisation. ▪ On s'insurge contre la violence faite aux femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter une loi contre la prostitution en touchant les volets de la violence sexuelle ▪ Instaurer une ville sans prostitution ▪ Sensibiliser et associer les hommes aux démarches pour contrer la prostitution ▪ Conscientiser le public sur les enjeux de la prostitution et les conséquences de la banalisation des rapports sexuels sur les jeunes en particulier et la population en général ▪ Offrir des programmes d'aide pour aider les jeunes filles à acquérir et développer leur estime de soi ▪ Mettre sur pied des programmes en santé sexuelle, tant au primaire qu'au secondaire ▪ Offrir des formations pour une approche saine de la sexualité, notamment pour déconstruire le langage des jeunes (ex. les amis dits modernes ou « fuck friends ») ▪ Augmenter le financement pour la prévention de la violence ▪ Soutenir financièrement les femmes qui choisissent de quitter un conjoint violent ▪ Valoriser des projets comme ceux de Viol-Secours ▪ Offrir des outils aux intervenants (trousse) dans les écoles pour sensibiliser les jeunes
Participation des femmes dans les instances décisionnelles et les lieux de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ On déplore la faible présence des femmes dans les lieux d'influence ou de décision, absence qui s'explique par un manque d'intérêt pour la politique ou par un manque de moyens pour celles qui désirent s'engager. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter une loi pour imposer la parité dans les organismes gouvernementaux et régionaux ▪ Promouvoir la politique pour contrer le désintéressement des femmes ▪ Développer des sentiments de compétence et d'estime de soi chez les jeunes filles

Les thèmes abordés	Les principaux obstacles à l'atteinte de l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabiliter les concepts de féminisme et de politique (par une firme de marketing) ▪ Présenter des modèles féminins au pouvoir ▪ Instaurer des quotas et l'obligation de parité dans les instances dirigeantes ▪ Développer le mentorat ▪ Sensibiliser les jeunes filles et garçons de même que les femmes à la vie citoyenne (immigrantes et autochtones incluses), pour qu'ils voient les bénéfices de vivre dans une société égalitaire
Autres (à portée transversale)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ On constate que l'égalité demeure reliée à la condition féminine alors que ça concerne toute la société, tant les hommes que les femmes. ▪ La coordination des actions demeure difficile. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir des états de situation des hommes et des femmes, ventilés et multidimensionnels, pour bien rendre compte des progrès, afin qu'ils ne soient plus surestimés ▪ Faire une campagne de communication pour promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes et son application dans toutes les orientations ▪ Intéresser les hommes puisqu'ils sont tout autant concernés que les femmes à l'atteinte de l'égalité ▪ Éduquer la population sur ses droits, notamment sur la Charte québécoise des droits et libertés de la personne ▪ Créer des programmes gouvernementaux pour promouvoir, inciter ou récompenser les actions en vue d'une culture intergénérationnelle ▪ Mettre en place une meilleure concertation interrégionale ▪ Organiser d'autres journées régionales Égalité (JRE), ce qui aide la mise en lien et la circulation de l'information

Conclusion



Nous tenons à remercier toutes les intervenantes et tous les intervenants locaux et régionaux qui ont accepté l'invitation lancée par le Secrétariat à la condition féminine et la Direction de la Capitale-Nationale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que par le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix). Par leur présence, ces partenaires ont fait de cette journée d'information et d'échanges un succès.

En donnant aux partenaires l'occasion de s'informer et d'échanger sur les enjeux régionaux et les pratiques novatrices en égalité, cette activité permettra d'alimenter les travaux locaux et régionaux ainsi que les réflexions qui ont cours actuellement dans le cadre du renouvellement du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'égalité.

La Journée régionale Égalité a certainement démontré l'enthousiasme des partenaires à mener des actions pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes. Grâce à elle, d'autres projets novateurs et porteurs pour la région émergeront sûrement.

Poursuivons notre engagement et *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*